

PRESTATIONS EN MODE ACCÈS LIBRE



HADJ

ET

OMRA

Partenariat
FOSC-MUTEG



Revalorisation

Contribution OMRA

50 000 DA au lieu de 40 000 DA pour les agents actifs.

60 000 DA au lieu de 50 000 DA pour les retraités.

Contribution HADJ

200 000 DA au lieu de 100 000 DA pour les agents actifs et retraités.

100 000 DA au lieu de 50 000 DA pour le conjoint.

Il n'est attribué qu'une seule contribution, une seule fois dans la vie (Hadj ou Omra).